

Garantie de dix(10) ans sur la coque/surface

Les Spas Lumi-O offre une garantie couvrant tout défaut de fabrication de la coque, excluant ses couleurs, pour une période de dix ans à compter de la date de fabrication. De la première à la troisième année, le remplacement du produit est couvert à 100%; de la quatrième à la sixième année, la garantie couvre 50 % des coûts de remplacement et de la septième à la dixième année, 25 % des coûts de remplacement sont couverts. Tous les frais d'expédition, de livraison, de démarrage, d'installation et/ou de mise au rebut demeurent la responsabilité exclusive du propriétaire du spa.

Garantie de deux (2) ans sur équipement

Lumi-O (voir note 1 en bas de page) garantit les composantes électriques et mécaniques, incluant la pompe, le cordon GFCI et le système de contrôle du chauffe-eau contre tout défaut de fonctionnement ou qualité d'exécution pour une période de deux ans à partir de la date de fabrication de la pompe et chauffe-eau.

Garantie d'un an sur plomberie

Lumi-O garantit les composantes de plomberie installées par le fabricant contre tout défaut de matériaux et de qualité d'exécution pour une période d'un an, à compter de la date d'achat initiale. Cette garantie couvre spécifiquement les raccords de jets, la plomberie interne, les joints internes collés et les boyaux.

Étendue de la garantie

Cette garantie est en vigueur pour les spas vendus par les dépositaires autorisés en Amérique du nord. Cette garantie est remise au consommateur acquéreur original seulement (sur présentation de preuve d'achat valide et d'identification) et prend fin lors de tout transfert de propriété. Les spas installés pour fins commerciales (incluant les spas de location ou les spas dans des locaux loués) sont exclus de toute couverture. Cette garantie ne couvre pas les couvertures isolantes ou tout autre item fixé ou installé au spa après sa date de fabrication (y compris les systèmes d'ozone qui ne sont pas installés en usine), quoique ceux-ci pourrait être couverts par d'autres garanties. Les frais de voyage, déplacement et kilométrage ne sont pas couverts par cette garantie et les frais de déplacement pour un appel de service seront évalués pour l'acquéreur par le dépositaire.

Exécution de la garantie

Dans le cas d'une défectuosité non couverte par les termes de la garantie, avisez votre dépositaire autorisé SPA-O dans les plus brefs délais et utilisez tous les moyens raisonnables pour protéger le spa contre les dommages subséquents. Sur présentation de la preuve d'achat, Lumi-O ou son représentant de service désigné corrigera le défaut assujetti aux termes et conditions contenus dans cette garantie. Lumi-O se réserve le droit d'inspecter ou de désigner une personne pour inspecter toute pièce prétendue être défectueuse et couverte par cette garantie.

Actions pouvant rendre la garantie non valide

Cette garantie est nulle si le spa SPA-O a subi des altérations ou s'il a été assujetti à de la négligence, une mauvaise utilisation ou des abus; si des réparations ont été entreprises par quelqu'un autre qu'un représentant de service autorisé par SPA-O; ou si la défaillance est causée par un accident, une catastrophe naturelle ou tout autre cause hors du contrôle de Lumi-O. Le propriétaire du spa accepte la responsabilité pour toute réparation effectuée par toute personne autre que le fabricant ou ses

représentants de service mandatés. Les altérations incluent : tout changement de composante ou de plomberie, toute conversion électrique ou ajout de système d'assainissement ou de chauffage alternatif contribuant à la défaillance de la composante.

La négligence, la mauvaise utilisation et l'abus incluent toute installation, opération ou entretien du spa autre qu'en conformité avec le manuel d'utilisation ou toute utilisation autre que celle pour laquelle le spa a été conçu. Plus spécifiquement, toute opération du spa avec des températures d'eau en dehors de la fourchette de 33°F à 120°F; tout dommage causé par des cartouches pour filtre sales, encrassées ou calcifiées; tout dommage à la surface du spa causé par un usage inapproprié de produits chimiques demeurés sur la surface; tout dommage causé par un déséquilibre du pH, un niveau de dureté calcique inapproprié ou autre chimie inappropriée de l'eau; tout dommage à la surface du spa du fait que le spa soit demeuré sans couverture et exposé aux rayons du soleil; tout dommage causé par des couvertures solaires pliées et entreposées dans la lèvre supérieure du spa; tout dommage causé par le manque de soutien suffisant et nivelé pour le spa sont considérés comme étant des abus et peuvent rendre cette garantie non valide.

Les jets, les régulateurs d'air et les contrôles sur la partie supérieure ne sont pas couverts contre la décoloration et la perte de couleur.

Clause de non-responsabilité

Ni SPA-O Spas, ni aucun de ses agents autorisés, ne sera tenue responsable des blessures subies ou de la perte de jouissance de votre spa ou d'autres coûts connexes ou corrélatifs, de dépenses ou dommages, soit connexes ou corrélatifs, découlant de toute défectuosité couverte par cette garantie limitée, incluant, sans limitation, la perte de jouissance du spa et le coût de retrait du produit défectueux, même si Lumi-O a été averti de la possibilité dudit dommage. En aucun cas, Lumi-O ne sera tenue responsable, pour aucune raison ni cause, d'un montant excédant le montant payé pour le produit par le dépositaire. La couverture de cette garantie limitée débutera à compter de la date d'achat initiale ou telle que décrite autrement ci-haut, et la période de ladite couverture ne se prolongera pas au-delà des délais énoncés. Aucune autre garantie, écrite ou implicite, n'est valide. Aucun agent, dépositaire, distributeur, entreprise de service ou autre partie n'est autorisé à changer, modifier ou prolonger les termes de cette garantie.

Dans le cas d'une réclamation au titre de la garantie, veuillez communiquer avec votre dépositaire pour en accélérer le traitement.

Appel de service

Veuillez communiquer avec votre dépositaire pour de plus amples renseignements. NOTE 1: Garantie du fabricant de l'équipement (pompe et chauffe-eau)

GARANTIE LIMITÉE

UN (1) AN DE GARANTIE SUR LES COUVERCLES ISOLANTS DE LUXE COUVRANT LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET LA MAIN-D'OEUVRE.

Cette garantie remplace toute autre garantie, explicite ou implicite. Les garanties implicites qui ne peuvent être démenties sont par la présente limitées à l'étendue et la durée des garanties offertes par cette garantie et couvre seulement l'acheteur initial du couvercle de spa.

SI UN DÉFAUT, TEL QUE COUVERT PAR CETTE GARANTIE, DEVENAIT APPARENT PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE :

1. L'acheteur est responsable du retour du couvercle au point de vente ou chez un distributeur agréé ainsi que de tous les frais d'expédition entre le fabricant et l'acheteur.

2. Sur demande, le fabricant réparera ou remplacera, selon le choix du fabricant, tout défaut couvert par cette garantie.

3. Les couvercles de remplacement réparés seront expédiés au distributeur dans les trente (30) jours suivant leur réception à l'usine du fabricant.

4. Ladite expédition au distributeur sera aux frais de l'acheteur.

LA GARANTIE NE COUVRE PAS LA MAUVAISE UTILISATION DU COUVERCLE, NI LES SUIVANTES :

1. La chlorination excessive de l'eau ou les éclaboussures d'autres produits chimiques sur le tissu du couvercle de spa.

2. Les écorchures ou trous d'usure dans le couvercle de spa des suites d'avoir traîné celui-ci sur des surfaces rugueuses ou de l'avoir entreposé contre des objets pointus.

3. La mousse brisée; s'asseoir, s'étendre ou marcher sur le couvercle, poids excessifs causés par la neige, l'eau ou les animaux de compagnie.

4. Sangles déchirées parce que le couvercle a été transporté par les sangles; les sangles servent à ouvrir le couvercle et le fixer au spa.